

Commission de la **formation** et de la vie **universitaire** | CFVU

Séance plénière du 17 juin 2024

Délibération n°2024-29

Objet : [AVIS] Proposition de subventions accordées aux projets associatifs étudiants dans le cadre du Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes (FSDIE).

Pièce(s)-jointe(s) : Tableau des projets retenus par la commission FSDIE du 23/11/2023 et 30/11/2023.

VU l'article 12 de la loi relative à l'Orientation et à la Réussite des Etudiants (ORE) 11°2018-166 du 8 mars 2018 qui institue « une contribution destinée à favoriser l'accueil et l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiants et à conforter les actions de prévention et d'éducation à la santé réalisées à leur intention » (article 1.841-5 du Code de l'éducation) ;

VU l'article D841-11 du code de l'éducation ;

VU le décret n°2019-205 du 19 mars 2019 relatif aux modalités de programmation et de suivi des actions financées par la Contribution de Vie Etudiante et de Campus (CVEC) qui fixe au minimum à 30 % les montants de la CVEC consacrés par chaque université au financement de projets portés par des associations étudiantes et aux actions sociales à destination des étudiants et au minimum à 15 % le financement de la médecine préventive (article D84111 du Code de l'éducation) ;

VU la circulaire ministérielle du 23 mars 2022 relative à l'engagement, encouragement et soutien aux initiatives étudiantes au sein des établissements d'enseignement supérieur sous tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation ;

VU les statuts de l'université d'Orléans ;

VU la proposition de la commission FSDIE du 6 juin 2024.

Considérant ce qui suit : Il revient à la Commission de la formation et de la vie universitaire d'adopter les mesures visant à favoriser les activités culturelles, sportives, sociales ou associatives offertes aux étudiants.

Après en avoir délibéré,

Article 1 : La CFVU adopte les projets associatifs étudiants proposées par la commission FSDIE réunie le jeudi 6 juin 2024

Article 2 : la présente délibération sera publiée sur son site internet et transmise sans délai au recteur de la région académique, chancelier des universités.

Effectif Statutaire :	40	Quorum :	20
Membres en exercice :	39	Membres présents :	15
		Membres représentés :	6
		Total :	21

Décompte des votes :	Votants :	21
	Pour :	21
	Contre :	-
	Abstention :	-

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Orléans, le 9 juillet 2024

La Présidente du Conseil Académique



Caroline Andrezza

Destinataires de la délibération :

Monsieur le Recteur de l'académie, chancelier des Universités,
Vice-Président formation et vie universitaire,
La direction des services généraux,
La direction générale des services adjoint à la formation – Vie étudiante
Service juridique de l'université d'Orléans.

Modalité de recours contre la présente délibération :

En application des articles R.421-1 et suivants du code de justice administrative, la présente délibération pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication, d'un recours gracieux auprès du Président de l'université d'Orléans, et/ou d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif d'Orléans. Siège : Université d'Orléans – Château de la Source – 45000 Orléans.

Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes (FSDIE) de l'Université d'Orléans

Année universitaire 2023/2024 - Commission FSDIE du jeudi 6 juin 2024

Associations étudiantes	Intitulé des projets	Subvention proposée par la commission
Association des Étudiants Mauritaniens d'Orléans (AEMO)	Journée culturelle mauritanienne salle Yves-Montand à Orléans - 16 août 2024	600€
Association des Étudiants Sénégalais d'Orléans (AESSO)	Journée de loisirs Île Charlemagne - 6 juillet 2024	600€
Association Sportive et Culturelle (ASC) - INSPÉ Orléans	Journée culturelle au château de Chambord 21 septembre 2024	1 000€
BDE de l'IUT de Bourges	Participation à la semaine officielle d'intégration de l'IUT de Bourges 1 ^{ère} semaine de septembre 2024	500€
Brigade des STAPS - UFR Sciences et Techniques	Journée sportive d'accueil des étudiants de 1 ^{ère} année de Licence Esplanade - Campus de La Source - 12 septembre 2024	1 300€
PhysioTrotters - EUKCVL	Projet solidaire à Battambang au Cambodge 29 octobre au 6 décembre 2024	6 000€
Radio Campus Orléans	Saison radiophonique Année universitaire 2023-2024	20 000€
Tribu Terre - UFR Sciences et Techniques	Trois projections cinématographiques au Bouillon Campus de La Source - septembre à novembre 2024	1 000€
Total	8 projets	31 000€